

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019 DU 11 DECEMBRE 2020

Ordre du Jour

1. Le mot du Président
2. Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale
3. Compte-rendu financier de l'année 2019 par le trésorier
4. Rapport des réviseurs aux comptes
5. Quitus au trésorier
6. Compte-rendu des activités de l'année 2019
7. Renouvellement des membres du tiers sortant
8. Nomination des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2020
9. Projets pour l'année 2020
10. Divers

Participants

Président : Monsieur Daniel CAZANOVE
Vice-présidents : Messieurs Ignace ALBERTI et Yvon DENIS
Trésorier : Monsieur Alexandre BRAUNEISEN
Secrétaire : Madame Annarella RAIMONDI

I. Le mot du Président

Monsieur Daniel CAZANOVE, Président de l'Association des Jardins Familiaux de Colmar, ouvre l'assemblée générale à 18 heures par un mot de bienvenue.

A la demande du Président, l'assemblée observe une minute de silence en mémoire des membres de l'association décédés depuis la dernière assemblée.

Puis, dans le rapport moral qu'il nous présente, il rappelle les raisons qui ont motivé les conditions particulières de la tenue de cette assemblée générale :

- Le report de la tenue après les élections municipales, (initialement prévue au mois de mars), la ville étant le partenaire principal et important ne serait-ce que par la mise à disposition des terrains.
- Un second report dû cette fois au confinement.
- Enfin, la pandémie COVID19 étant toujours hélas d'actualité, le comité directeur a proposé au conseil d'administration du 02 octobre 2020 que l'assemblée générale soit exceptionnellement une réunion à huis clos des membres du comité directeur, et que les jardiniers pourront donner procuration écrite au membre du comité directeur de leur choix pour valider les différents points abordés. Propositions acceptées et donc mises en place.

249 (deux cents quarante-neuf) jardiniers ont renvoyé la procuration, elle était jointe à l'appel à cotisation, ainsi que l'ordre du jour ci-dessus.

Le protocole décidé en C.A. étant respecté, les délibérations de l'assemblée sont donc légitimes.

II. Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale

Après avoir rappelé l'ordre du jour, le Président donne la parole à la secrétaire pour lire le procès-verbal de l'assemblée générale 2018 tenue le 02 mars 2019. Personne n'émettant de réserves ou ne signalant d'oublis,

Il est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019 DU 11 DECEMBRE 2020

III. Compte-rendu financier de l'année 2019 par le trésorier Alexandre BRAUNEISEN

Voir annexe jointe en fin de document. En résumé, les principales opérations sont :

- Comptes clos le 31 décembre 2019.
- Comptabilité tenue selon la méthode dite de « caisse »
- Pas de bilan, mais tenue d'un inventaire des réserves et des investissements
- Contrôles des réviseurs aux comptes effectués le 07 mars 2020
- Enregistrement de 53 changements de jardiniers, dont 6 transferts
- Edition de 647 appels à cotisation et 369 factures d'eau pour les terrains raccordés à l'eau courante, pour un montant total de 83 811,18 €
- Montant total des impayés (appel à cotisation et facture d'eau) : 1 970,44 €, ce qui fait donc un montant total net des encaissements de 81 840,74 €
- Subvention TVA sur les dépenses d'investissements de la ville de Colmar : 5 893,37 €
- Subvention conseil général (Madame DIETRICH et Monsieur HEMEDINGER) pour les abris incendiés : 5 436,00 €
- Dépôt de garantie : 5 575 €
- Recette du bar : 809 €
- Produit financier : 624,68 €
- Solde exercice 2018 : 7 170,72 €
- Montant total en banque pour l'exercice 2019 : 107 349,51 €

Une subvention d'investissement d'un montant de 12 000 € TTC a été allouée par la ville de Colmar pour l'achat de grillage rigide, de poteaux et de deux portails.

Dépenses :

- Reliquat facture d'eau : 10 915,32 €
- Frais de gestion et de fonctionnement : 52 214,92 €
- Transport et déplacements : 861,08 €
- Fermage CCI : 85 €
- Frais administratif : 519,08 €
- Frais financier : 594,25 €
- Investissement : 19 540,84 €
- Repas d'équipe : 2 778 €
- Achat boissons bar : 3 235,37 €
- Montant total des dépenses pour l'exercice 2019 : 90 744,58 €

L'exercice 2019 se solde par un résultat créditeur de 13 668, 08 € qui sera porté au prévisionnel 2020.

Le compte des dépôts de garantie de l'association est créditeur de 51 010,76 €

La situation financière de l'association est saine et il n'y a aucun endettement.

Alexandre remercie le Maire de Colmar pour les subventions octroyées (TVA, matériel de clôture), ainsi que les Conseillers départementaux, Mme DIETRICH et M. HEMEDINGER, en raison de la subvention allouée pour les abris incendiés.

Il demande à l'assemblée si elle a besoin de précisions : celle-ci ne demande pas de complément d'information.

Le Président et l'assemblée félicitent et remercient Alexandre pour la bonne tenue des comptes.

IV. Rapport des réviseurs aux comptes

La révision des comptes a été conduite par Mesdames Astrid TAROYAN, Estelle KERNBEISS et Monsieur Christian SCHUPP, le 07 mars 2020 au siège de l'association. Rapport joint en annexe.

Au vu des documents présentés et des explications fournies par Alexandre, les réviseurs aux comptes ont estimé que « les comptes annuels clos le 31 décembre 2019 donnent une image fidèle de la situation financière de l'association ». Ils invitent l'assemblée générale à approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2019 et à donner décharge au trésorier.

V. Quidus au trésorier

Le Président demande à l'assemblée si elle est d'accord pour adopter le compte-rendu et donner décharge au trésorier.

A l'unanimité moins une voix, quidus est accordé au trésorier pour l'exercice 2019.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019 DU 11 DECEMBRE 2020

VI. Compte-rendu des activités de l'année 2019

L'assemblée générale étant constituée cette année du seul comité directeur, elle n'a pas jugé utile de rappeler les travaux et activités réalisés au cours de l'année 2019, ceux-ci étant décrits en détail dans les comptes-rendus des réunions du conseil d'administration et du comité directeur.

Pour mémoire, il s'agit essentiellement de :

- L'entretien du club house et des parties communes des sites : tonte de gazon, débroussaillage, broyage, abattage d'arbres (3 noyers au terrain Prunier)...
- La remise en état des jardins avant réattribution
- Pose de grillage et réfection - voire remplacement - de portails
- Fabrication d'abris, de portillons
- Remise en peinture des abris + portillons sur un tiers des sites, Cimetière, Ill et Dagsbourg 1 & 2.
- Evacuation des gravats (treize tonnes) issus des parcelles rendues à la ville sur le terrain Cimetière
- Remplacement de la camionnette âgée de 28 ans
- Visites de la commission de contrôle des jardins, induisant parfois des rappels à l'ordre, voire des résiliations.
- Réunions du comité directeur et du conseil d'administration, permanences du jeudi soir, comptabilité, secrétariat, ménage etc..., toutes tâches effectuées dans la bonne humeur par des bénévoles fidèles et dévoués qui sont mis à l'honneur lors d'un sympathique barbecue en été.

VII. Renouvellement du tiers sortant

Messieurs Jean Michel GEISSLER, Patrice MEBOLD, Daniel GIRARD, Gérard SELLAMI et Albert DREYFUS, candidats à leur propre élection et aucune autre personne ne se présentant, sont reconduits dans leurs fonctions.

Conformément au chapitre 3, article 14 de nos statuts, un Conseil d'administration extraordinaire suivra cette assemblée générale pour acter cette élection.

VIII. Nomination des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2020

Mesdames Astrid TAROYAN, Estelle KERNBEISS et Monsieur Christian SCHUPP, réviseurs aux comptes se représentant et personne de l'assemblée générale ne s'y opposant, sont reconduits à l'unanimité pour la révision des comptes de l'année 2020.

IX. Projets pour l'année 2020

A ce jour, les projets qui avaient été formulés tout au long de l'année 2019 ont été réalisés dans la mesure où les contraintes sanitaires dues à la pandémie le permettaient. Ce chapitre n'a donc pas lieu d'être renseigné.

X. Divers

Aucun point « divers » n'a été soulevé au cours de cette assemblée générale.

Clôture de l'assemblée générale à 19 heures.

La secrétaire



Annarella RAIMONDI

Le Président



Daniel CAZANOVE